

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE CHICOUTIMI**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

---



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 14 novembre 2017 à 19 h 45, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

---

*Ouverture de la session et constatation des présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

*Les commissaires :*

M <sup>mes</sup>	Hélène De Champlain Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Michel Girard Marc Larocque Jean-Claude Martel
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	----------------------------------------------------------------------

*Commissaires-parents :*

M <sup>mes</sup>	Annick Larouche Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
------------------	--------------------------------------	-----	----------------------------------

*Sont également présents :*

M <sup>mes</sup>	Geneviève Gilbert, Johanne Allard, directrice Monique Beaudry, directrice	MM.	Jean-François Pressé, directeur général adjoint Martin Deschênes, directeur Carl Duchesne, directeur Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur
------------------	---------------------------------------------------------------------------------	-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*Absences motivées :*

M <sup>me</sup>		MM.	Jimmy Tremblay
-----------------	--	-----	----------------

---

**CC-2017-422**

*Adoption de l'ordre du jour*

**Il est proposé par Annick Larouche et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec l'ajout des sujets suivants :

- 5.20 Octroi de contrat à une firme d'avocats (RH)
- 5.21 Octroi de contrat à une firme d'avocats (Présidente)
- 5.22 Octroi de contrat à une firme d'avocats pour la Délégation de fonctions et pouvoirs
- 5.23 Représentants juridiques
- 6.10 Remplacement de la secrétaire générale
- 6.11 Formation du 31 octobre 2017
- 6.12 Plan d'intervention en sécurité
- 6.13 Rapport d'enquête du protecteur du citoyen
- 6.14 Lancement du Lab-école
- 6.15 École à la maison
- 6.16 Éducation à la sexualité
- 6.17 Financement Dominique-Racine et Lafontaine

---

**CC-2017-423**

Adoption du procès-verbal de la séance du 2017-10-24

**Il est proposé par Hélène De Champlain et résolu :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2017 tel que déposé.

---

**CC-2017-424**

Correspondance

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 16 octobre au 2 novembre 2017.

---

**CC-2017-425**

Désignation / Président d'élection

**CONSIDÉRANT** l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires qui stipule que la directrice générale de la Commission scolaire agit comme présidente d'élection à moins que le Conseil des commissaires autorise son remplacement par une autre personne;

**CONSIDÉRANT** la demande de la direction générale à l'effet d'autoriser le remplacement, par conséquent

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :**

**DE DÉSIGNER** M. Dave Gilbert pour agir comme président d'élection au regard de l'élection scolaire partielle qui se tiendra le dimanche 18 février 2018.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-426**

Autorisation à mener un diagnostic organisationnel dans une école

**CONSIDÉRANT** le dépôt, au Conseil des commissaires, en séance de travail le 24 octobre 2017, des constats de la direction de l'école Médéric-Gravel en lien avec ses préoccupations concernant le climat malsain qui prévaut actuellement au sein de son équipe de travail;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offre de services ci-jointe demandée à la firme Alia Conseil;

**CONSIDÉRANT** que la firme Alia Conseil a réalisé les mandats de diagnostics organisationnels à l'école l'Horizon et à l'école De La Pulperie au cours de l'année 2016-2017 à la satisfaction de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que ce diagnostic va permettre à la Commission scolaire de bien cibler ses interventions afin d'améliorer le climat de travail à l'école Médéric-Gravel.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand et résolu :**

**DE DONNER** mandat au directeur du Service des ressources humaines ainsi qu'à la firme Alia Conseil de réaliser une démarche de diagnostic du climat de travail à l'école Médéric-Gravel et, par la suite, de faire rapport au Conseil des commissaires.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-427**  
*Engagement de  
personnel professionnel*

**CONSIDÉRANT** le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 9 mai 2017 (résolution CC-2017-191);

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la convention collective des professionnels concernant les mouvements de personnel et les conditions d'engagement du personnel régulier soumis à une période d'essai;

**CONSIDÉRANT** la vacance de deux postes de conseiller pédagogique;

**CONSIDÉRANT** les résultats de l'affichage interne # 10-2017-52 et le comité de sélection tenu le 6 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** que la personne répond aux qualifications et exigences particulières du poste visé;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel  
et résolu :**

**D'ENTÉRINER** à la nomination de Mme Sarah-Sandra Cloutier au poste régulier temps plein de conseillère pédagogique, 35 heures par semaine, au Centre de formation professionnelle l'Oasis, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 15 novembre 2017;

**DE PROCÉDER** à la nomination de M. Thierry Gagnon au poste régulier temps plein de conseiller pédagogique, 35 heures par semaine, au CFP du Fjord, pour une entrée en fonction prévue le ou vers le 15 novembre 2017.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-428**  
*Modification au plan  
d'effectifs professionnel*

**CONSIDÉRANT** le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 9 mai 2017 (résolution CC-2017-191);

**CONSIDÉRANT** les dispositions prévues à l'article 7-1.01 de la convention collective permettant l'abolition ou la modification d'un poste ainsi que les délais convenus avec le Syndicat régional des employés de soutien;

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste à temps plein d'agent de développement, suite au départ à la retraite de Mme Ginette Cormier, le 30 août 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Tremblay  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à l'abolition du poste régulier temps plein d'agent de développement aux Services éducatifs adultes, 35 heures par semaine, dès le 30 juin 2017;

**DE MODIFIER** en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien au secteur professionnel.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-429**

*Octroi de contrat /  
Entretien et inspection  
des systèmes  
d'extinction manuels*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation lancé le 11 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 26 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Annick Larouche  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'entretien et l'inspection des systèmes d'extinction manuels, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020 avec une possibilité de renouvellement de deux (2) années supplémentaires, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Extincteurs Saguenay Lac-St-Jean.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-430**

*Octroi de contrat /  
Déneigement de tous les  
établissements de la  
CSRS / 2017-2020*

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'obtenir des services pour le déneigement des cours des établissements;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 6 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 7 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'ACCORDER** les contrats de déneigement des établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 aux plus bas soumissionnaires conformes, et ce, selon l'adjudication faite par l'établissement.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-431**

*Acquisition d'un camion  
tracteur pour le CFEM*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation lancé le 11 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 25 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'acquisition d'un camion tracteur pour le CFEM, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Lussier centre du camion.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-432**

*Octroi de contrat /  
Services d'une agence  
d'immigration*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation lancé le 13 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 26 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Tremblay  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour les services d'une agence d'immigration, du 15 novembre 2017 au 30 juin 2018, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Immigr emploi.

**ADOPTÉE**

**CC-2017-433**

*Octroi de contrats de services professionnels en architecture et ingénierie pour la réalisation de projets en 2018*

**CONSIDÉRANT** la qualification de prestataires de services en architecture et ingénierie réalisée comme stipulé au Règlement sur les contrats de service des organismes publics (art.43, 44 et 45) pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** les projets priorisés dans le plan pluriannuel d'investissements 2017-2022 adopté le 13 juin 2017 (CC-2017-250);

**CONSIDÉRANT** la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'ACCORDER** les contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie pour les projets d'investissements à réaliser en 2018 aux firmes suivantes :

	<b>CONTRATS/ ÉTABLISSEMENTS</b>		<b>NUMÉROS DE PROJET</b>	<b>ESTIMATION DES COÛTS</b>	<b>FIRMES RETENUES</b>
<b>1</b>	Sainte-Claire	Réfection du parement extérieur de l'ancienne résidence	00118MBT1	250 000 \$	Luc Fortin (A)
<b>2</b>	Saint-Coeur-de-Marie	Réfection de l'entrée d'eau extérieure, des égouts intérieurs et extérieurs, drain et chauffage	00418RDE1	450 000 \$	Anne Rioux (A) Norda Stelo (I)
<b>3</b>	Antoine-de-St-Exupéry	Réfection des blocs sanitaires (phase 2)	00818RDE1	260 000 \$	Groupe DPA (A) Cegertec (I)
<b>4</b>	Saint-Isidore	Réfection de la fenestration	02118MBT1	380 000 \$	Maîtres d'oeuvre (A)
<b>5</b>	Saint-Isidore	Réfection de toiture	02118MBT2	300 000 \$	Groupe DPA (A)
<b>6</b>	Saint-Denis	Réfection des finis intérieurs et alarme incendie	02218MBT1	300 000 \$	Anne Rioux (A) Gemel (I)
<b>7</b>	Notre-Dame-du-Rosaire	Réfection des blocs sanitaires	02718MBT1	450 000 \$	EPA (A) Cegertec (I)
<b>8</b>	Mont-Valin	Mise à jour des finis intérieurs (phase 1/2)	03118RDE1	175 000 \$	Luc Fortin (A) Ambioner (I)

9	Mont-Valin	Réfection des parements extérieurs	03118RDE2	178 906 \$	EPA (A)
10	Sainte-Rose	Réfection des blocs sanitaires	03418MBT1	350 000 \$	Architectes associés (A) Ashini (I)
11	Sainte-Rose	Remplacement de la chaudière et entrée électrique	03418RDE1	280 000 \$	WSP (I)
12	Saint-Joseph	Réfection des finis intérieurs (phase 2) sous-sol et rez-de-chaussée	03518MBT1	300 000 \$	Anne Rioux (A) Norda Stelo (I)
13	Saint-Joseph	Apport d'air frais	03518RDE1	149 557 \$	Gémel (I)
14	Du Vallon	Réfection de la cour extérieure, des drains de fondation et de l'entrée d'eau	03718MBT1	600 000 \$	WSP (I)
15	Saint-Félix	Réfection de la cour extérieure, muret de pierre, égout et drainage	04018MBT1	400 000 \$	Ashini (I)
16	Saint-David	Réfection des finis intérieurs, plafonds et éclairage (phase 2)	04418MBT1	275 000 \$	Sylvain Simard (A) Ambioner (I)
17	Charles-Gravel	Réfection des blocs sanitaires (ailes B, C et D)	04518MBT1	933 125 \$	Architectes associés (A) Martin Roy (I)
18	Georges-Vanier	Chauffage	04618MBT1	600 000 \$	Maîtres d'oeuvre (A) Unigec (I)
19	Fréchette	Mise à jour des finis intérieurs (phase 2/2)	07218MBT1	310 318 \$	Sylvain Simard (A) Martin Roy (I)

**ADOPTÉE**

**CC-2017-434**

*Octroi de contrat /  
Installation de tableaux  
numériques interactifs*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation lancé le 25 octobre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 6 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'installation de tableaux numériques interactifs dans certains établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme, soit B.G.M Télécom.

**ADOPTÉE**

**CC-2017-435**

*Amendement à la  
désignation des  
membres pour le comité  
des arts à l'architecture /  
École Des Jolis-Prés*

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution CC-2015-323 approuvée au conseil des commissaires le 29 septembre 2015;

**CONSIDÉRANT** le changement de direction de l'école primaire Des Jolis-Prés;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**D'AMENDER** la résolution CC-2015-323 approuvée au conseil des commissaires le 29 septembre 2015 en enlevant le nom de M<sup>me</sup> Sandra Boulianne et en désignant la direction de l'école Des Jolis-Prés pour siéger au comité d'étude menant à l'intégration d'une oeuvre d'art au projet de l'école Des Jolis-Prés.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-436**

*Autorisation de  
transmission / Projet  
d'embellissement de cour  
/ École La Source à St-  
Honoré*

**CONSIDÉRANT** le projet d'embellissement de la cour d'école déposé par la direction de l'école La Source à St-Honoré;

**CONSIDÉRANT** la mesure 50530 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur visant à favoriser la réalisation de projets d'embellissement des cours d'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Bruno Gagnon  
et résolu :**

**DE TRANSMETTRE** au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande de subvention pour le projet d'embellissement de la cour de l'école La Source, à St-Honoré, dans le cadre de la mesure 50530.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-437**

*Autorisation de voyage  
hors-Canada à New York  
/ École Fréchette*

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du projet de voyage hors-Canada par le Conseil d'établissement de l'école Fréchette;

**CONSIDÉRANT** les autorisations données par les parents des élèves concernés;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Gaétan Gagnon  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 35 élèves et de 6 accompagnateurs pour un voyage culturel ayant comme destination New York, du 9 au 13 mai 2018.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-438**

*Autorisation de voyage  
hors-Canada à Boston /  
École Dominique-Racine*

**CONSIDÉRANT** l'acceptation du projet de voyage hors-Canada par le Conseil d'établissement de l'école secondaire Dominique-Racine;



**CONSIDÉRANT** les autorisations données par les parents des élèves concernés;

**CONSIDÉRANT** l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 50 élèves et de 4 accompagnateurs de l'école secondaire Dominique-Racine pour un voyage culturel et linguistique ayant comme destination Boston, du 17 au 21 mai 2018.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-439**

*Entérinement / Octroi de contrat / Signal numérique*

**CONSIDÉRANT** la fin du signal analogique dans la région à compter du 14 novembre 2017 qui entraînera un changement de technologie vers le signal numérique;

**CONSIDÉRANT** les besoins du signal numérique dans certains établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation lancé le 2 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 8 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Robert Tremblay  
et résolu :**

**D'ENTÉRINER** la décision prise par la présidente et la directrice générale d'adjuger le contrat pour le signal numérique au plus bas soumissionnaire conforme, soit Vidéotron.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-440**

*Entente pour l'achat de lunettes de sécurité*

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Marc Larocque  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à une entente avec Armure Visuelle inc. pour la période du 15 novembre 2017 au 15 novembre 2019 afin de permettre aux employés de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de se procurer, si besoin, des lunettes de sécurité avec verres correcteurs.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-441**

*Arréage de taxes scolaires*

**CONSIDÉRANT** les articles 339 et 340 de la Loi sur l'instruction publique, à l'effet de dresser et de faire approuver par le Conseil des commissaires un état de taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;



**CONSIDÉRANT** que cet état a été dressé par la direction du Service des ressources financières et qu'il est disponible pour toute information;

**CONSIDÉRANT** que cet état montre que 968 propriétaires ont des arrérages de taxes pour les deuxième et troisième années consécutives pour un montant de 1 210 854 \$ en date du 1<sup>er</sup> novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité de vérification (audit) et du Service des ressources financières;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'APPROUVER** la liste des propriétaires ayant des arrérages de taxes scolaires en date du 1<sup>er</sup> novembre 2017 et de mandater la direction du Service des ressources financières afin qu'elle procède à la perception de ces taxes qui restent dues, en collaboration s'il y a lieu, avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et les municipalités concernées.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-442**

*Régime d'emprunt à long  
terme*

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 17 562 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunts en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 8 novembre 2017;

**Il est proposé par M. Marc Larocque  
et résolu :**

1. **QU'**un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autres d'ici le 30 septembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 17 562 000 \$, soit institué;
2. **QUE** les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
  - malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre et comprises dans la

période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;

- l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
  - chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. **QU'**aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. **QU'**en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
- l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt pouvant être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre, et;
  - aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
5. **QUE** l'emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. **QUE** l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
- la présidence, ou;
  - la direction générale, ou;
  - la direction générale adjointe, ou;

la direction du Service des ressources financières;

de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

7. **QUE**, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-443**

*Octroi de contrat à une  
firme d'avocats*

**CONSIDÉRANT** le Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs amendé le 26 septembre 2017 (CC-2017-359);

**CONSIDÉRANT** la réception de demandes d'accès à l'information en novembre 2017 et ce, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

**CONSIDÉRANT** le délai de réponse prescrit par la loi ainsi que la nécessité d'obtenir le soutien juridique pour y répondre adéquatement;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la secrétaire générale à retenir les services du bureau d'avocats Gauthier Bédard pour soutenir le traitement des demandes d'accès à l'information.

M<sup>me</sup> Sonia Desgagné demande le vote.

**Ont voté pour : 12  
Ont voté contre : 4  
Se sont abstenus : 0**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

**CC-2017-444**

*Octroi de contrat à une  
firme d'avocats (RH)*

**CONSIDÉRANT** le Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs amendé le 26 septembre 2017 (CC-2017-359);

**CONSIDÉRANT** les besoins juridiques en regard de certains dossiers de ressources humaines et de relations de travail;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la direction du service des ressources humaines à retenir les services du bureau d'avocats Morency pour soutenir le traitement des dossiers.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-445**

*Octroi de contrat à une  
firme d'avocats  
(Présidente)*

**CONSIDÉRANT** le Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs amendé le 26 septembre 2017 (CC-2017-359);

**CONSIDÉRANT** la mise en demeure faite par M. Gilles Vachon à l'endroit de Mme Liz S. Gagné, présidente, et de Mme Chantale Cyr, directrice générale, reçue le 14 novembre 2017;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la présidente à retenir les services du bureau d'avocats Gauthier Bédard pour soutenir le traitement du dossier.

M<sup>me</sup> Sonia Desgagné demande le vote.

**Ont voté pour : 13  
Ont voté contre : 3  
Se sont abstenus : 0**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

**CC-2017-446**

*Octroi de contrat à une  
firme d'avocats pour la  
Délégation de fonctions  
et pouvoirs*

**CONSIDÉRANT** le Règlement concernant la délégation de fonctions et pouvoirs amendé le 26 septembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la formation reçue le 31 octobre 2017 par Me Bernard Jacob sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Conseil des commissaires à apporter certaines modifications au règlement;

**CONSIDÉRANT** la volonté du Conseil des commissaires d'être accompagné sur le plan juridique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**D'AUTORISER** la présidente et la direction générale à retenir les services du bureau d'avocats Morency pour soutenir les travaux en lien avec le Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2017-447**

*Représentants juridiques*

Mme Desgagné se questionne sur le choix des représentants juridiques. Mme Gagné s'engage à effectuer une vérification des bureaux d'avocats que la Commission scolaire pourrait utiliser et analyser les possibilités.

---

**CC-2017-448**

*Rapport de la présidente*

Est déposé, le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 24 octobre 2017**

- Comité de vérification "Audit".

**Le 27 octobre 2017**

- Entrevue à CJPM au sujet du Millénaire.

**Le 31 octobre 2017**

- Participation à la formation sur la délégation de fonctions et pouvoirs.

---

**Le 2 novembre 2017**

- Participation à la Fête de la reconnaissance tenue pour souligner les personnes cumulant 25 années de service et les nouveaux retraités. Mme Gagné félicite les personnes qui ont participé à l'organisation de la fête.

**Le 7 novembre 2017**

- Rencontre avec le Carrefour communautaire St-Paul.

**Le 10 novembre 2017**

- Préparation du conseil des commissaires avec la vice-présidente, le directeur général adjointe et Mme Geneviève Gilbert.

---

**CC-2017-449**

*Rapport du directeur  
général adjoint*

Est déposé, le rapport du directeur général adjoint concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 25 octobre 2017**

- Rencontre du conseil d'administration Éducation Internationale à Québec.

**Le 26 octobre 2017**

- Participation au Colloque Éducation Internationale à Québec.

**Le 1er novembre 2017**

- Signature du protocole d'entente avec la sécurité publique de Ville de Saguenay.

**Le 9 novembre 2017**

- Participation au 48e gala du mérite sportif régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'UQAC.

**Le 9 novembre 2017**

- Préparation de la rencontre du conseil des commissaires en compagnie de Mme Liz S. Gagné, présidente, Mme France Gagné, vice-présidente et Mme Geneviève Gilbert, en remplacement de Mme Sarah Tremblay, secrétaire générale.

---

**CC-2017-450**

*Rapport de  
représentations des  
commissaires*

Aucun rapport n'est effectué.

---

**CC-2017-451**

*Comptes rendus des  
comités de service et du  
comité de parents*

Les membres du conseil ont l'occasion d'avoir des informations relatives au comité des services des ressources matérielles et de l'informatique et du comité des services éducatifs adultes et jeunes.

---

**CC-2017-452**

*Exode de la clientèle  
vers le privé*

Sont présentés, les statistiques concernant l'exode des jeunes du public en privé.

---

**CC-2017-453**

*Clientèle officielle au 30  
septembre*

Sont présentés les données relatives à la clientèle scolaire pour l'année 2017-2018.

---

**CC-2017-454**

*Campagne Portes-  
ouvertes*

Sont présentés les vidéos promotionnels qui ont été fait pour promouvoir les journées portes-ouvertes dans les écoles secondaires et De la Pulperie. Il est mentionné qu'il y a un beau succès par rapport à cette nouvelle méthode de promotion.

---

**CC-2017-455**  
*Taux de réussite aux  
matières*

Sont présentés, les taux de réussite aux matières pour l'année 2016-2017.

---

**CC-2017-456**  
*Taux de diplomation*

Sont présentés, les taux de certification et de diplomation des élèves HDAA pour l'année 2016-2017.

---

**CC-2017-457**  
*Remplacement au  
secrétariat général*

Mme Sonia Desgagné, commissaire, se questionne au sujet du processus d'affectation temporaire du poste de secrétaire général en l'absence de Mme Sarah Tremblay. Elle demande pourquoi le conseil n'a pas été consulté. M. Pressé explique l'urgence qu'une personne occupe les fonctions pour certains dossiers, entre autres, en raison du Conseil des commissaires à préparer. Il faut aussi que le poste soit occupé par une personne cadre. Mme Desgagné se dit satisfaite des explications fournies.

---

**CC-2017-458**  
*Formation du 31 octobre*

Mme Sonia Desgagné, commissaire, demande le coût de la formation reçue le 31 octobre dernier. Mme Gagné communiquera le coût dès qu'elle recevra la facture.

---

**CC-2017-459**  
*Plan d'intervention en  
sécurité*

Mme Ruth Gagnon, commissaire, demande s'il y a un plan d'intervention pour la sécurité dans les écoles en référence aux pannes électriques survenues dans quelques écoles les 30 et 31 octobre 2017. M. Martin Deschênes, directeur du service des ressources matérielles, explique que selon le code du bâtiment, dans de telles situations, nous devons nous assurer que les sorties, les toilettes et les corridors soient éclairés. Des diners ont également été livrés dans les écoles concernées pour palier au non fonctionnement des micro-ondes. Mme Gagnon se dit satisfaites des informations reçues.

---

**CC-2017-460**  
*Rapport d'enquête du  
protecteur du citoyen*

M. Jean-Claude Martel, commissaire, s'interroge si le rapport du protecteur du citoyen a un impact dans nos milieux. Mme Gagné mentionne que ce rapport n'a pas de lien avec la Commission scolaire.

---

**CC-2017-461**  
*Lancement du Lab-école*

M. Jean-Claude Martel, commissaire, demande si la Commission scolaire a l'intention de se lancer dans le projet du Lab-école. Mme Gagné mentionne que oui si cela est profitable pour la Commission scolaire. M. Pierre Lavoie doit, en principe, venir nous visiter à ce sujet.

---

**CC-2017-462**  
*École à la maison*

M. Jean-Claude Martel, commissaire, demande si nous avons des élèves qui sont scolarisés à la maison. Mme Johanne Allard, directrice des services éducatifs jeunes, mentionne que nous en avons quelques-uns comme à chaque année. Ceux-ci doivent toutefois rencontrer la Commission scolaire pour faire le suivi de leur dossier. Mme Allard apportera lors du prochain conseil le nombre d'élèves scolarisés à domicile pour l'année scolaire 2017-2018.

---

**CC-2017-463**  
*Éducation à la sexualité*

M. Jean-Claude Martel, commissaire, demande si les écoles disposent de tous les outils pour donner les cours d'éducation à la sexualité. Mme Johanne Allard, directrice des services éducatifs jeunes, mentionne que

---

le personnel reçoit actuellement la formation. Le début des cours est prévu en août 2018.

---

**CC-2017-464**

*Financement Dominique-Racine et Lafontaine*

Mme Hélène De Champlain mentionne qu'il y aura un bingo de financement pour les écoles Dominique-Racine et Lafontaine.

---

**CC-2017-465**

*Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec*

Aucun message n'a été transmis depuis le 9 octobre.

---

**CC-2017-466**

*Clôture de la rencontre*


**Il est proposé par France Gagné et résolu :**

**QUE** la présente séance soit close, il est 20 h 45.



---

La présidente



---

La secrétaire générale par intérim